

MAIRIE DE TOMBEBOEUF

Département de Lot-et-Garonne

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2023**

Le Conseil Municipal de Tombebœuf, convoqué le 30.11.2023, s'est réuni en Mairie le 12 décembre 2023 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Présents : Mmes BADEROT. MOINET I. Mrs CUNY. DAROT. MOINET C. NARDI. GUFFROY

Excusés :

Absents : Mrs. GOLLA. PEYRAT

Secrétaire de séance : Monsieur GUFFROY Charles

Après signature de la feuille de présence, lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

1) Rythme scolaire :

Le conseil municipal en date du 19.12.2017 a décidé de demander en coordination avec la Directrice de l'école et des parents d'élèves au directeur académique des services de l'éducation nationale, d'autoriser les adaptations à l'organisation de la semaine scolaire sur huit demi-journées reportées sur 4 jours à compter de la rentrée 2018.

En 2023 nous renouvelons la même demande.

(Abstention 0 – contre 0 -pour 7)

2) Recrutement agent pour accroissement temporaire d'activité :

Mme Elodie LAMI peut être engagée pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2024, pour assurer les fonctions suivantes : entretien bâtiments (école, mairie, salle des fêtes, des sports et des associations et garderie, au grade d'adjoint technique territorial à temps non complet (15h/hebdomadaire).

(Abstention 0 – contre 0 -pour 7)

3) Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire :

Le préfet rappelle au conseil municipal que le décret n° 2023-1106 du 31/10/2023 permet aux organes délibérants d'une collectivité territoriale ou de ses établissements publics administratifs, d'instituer

pour certains agents publics une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire, au montant brut maximum.

La prime sera versée en 1 fraction en janvier 2024.

(Abstention 0 – contre 0 -**pour 7**)

4) Dotation forfaitaire pour l'agent recenseur :

Pour le recensement prévu en janvier/février 2024 sur la commune de Tombebœuf, l'agent recenseur recevra 951 € de la part de l'INSEE.

(Abstention 0 – contre 0 -**pour 7**)

DIVERS :

• **Ecole :**

La grille de l'école a été posée sur la sortie côté cour.

• **Eclairage public :**

Afin de permettre à l'association de pétanque de Tombebœuf de pouvoir jouer le soir, l'éclairage public sera refait sur les terrains.

Coût : 3436,71 € ; TE 47 nous aide à hauteur de 40 % du HT.

• **Le chêne :**

Après de longues tergiversations les étais pour consolider les branches charpentières seront posés avant la fin de l'année. L'étude a été payée par la mairie, la construction et la pose par AGRIMECA. La clôture, la pose de végétaux, et les étais ont été payés par le Conseil départemental via le CPIE qui avait fait une demande pour le budget participatif (20 000€) et l'avait obtenu.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

